

L'usage durable et raisonné des objets

I. Historique

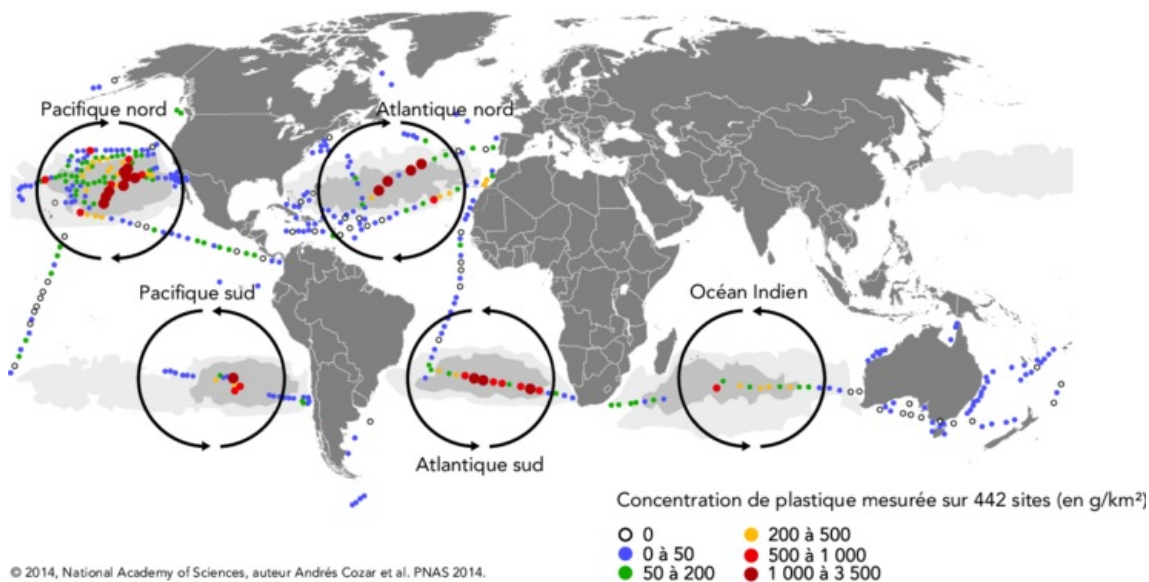
• Depuis les années 1970, notre société est dans une ère de surconsommation : tout est jetable, interchangeable. Aussi bien en ce qui concerne la pollution, le prix des matières premières que les données informatiques, des changements s'opèrent aujourd'hui dans notre mode de vie : la notion de durable émerge à nouveau.

II. Du jetable au durable

• Les objets jetables ont envahi notre quotidien : serviettes, mouchoirs, gobelets, emballages, suremballages, sacs plastique... Tous ces objets du quotidien à usage unique engendrent un coût important, **on fabrique pour « conso-jeter »**. Le **retour au durable** a commencé : par exemple, en France, la distribution de sacs plastique à usage unique est interdite depuis 2017, sauf s'ils sont recyclables ou biodégradables.

• *Par exemple, les sacs en matière plastique sont utilisés quelques minutes, mais mettent des centaines d'années à se dégrader dans l'environnement et causent de graves dégâts à la biodiversité. En tout, plus de 700 espèces aquatiques sont impactées par les sacs plastique. Des zones d'accumulation en masse de déchets plastique ont été identifiées dans les océans, parfois appelées « continents de plastique ».*

Déchets de plastique dans les eaux de surface des océans



III. Les usages durables et la protection des données

• Depuis l'arrivée d'Internet, des renseignements dématérialisés, le nombre de données se multiplie. Les usagers créent des comptes en livrant leurs informations personnelles sur de nombreux sites Internet. **La loi Informatique et libertés** définit des principes à respecter par ces entreprises lors de la collecte, du traitement et du stockage de ces données.

• Ces données stockées, souvent inintéressantes, surchargent les capacités de stockage malgré la création de fermes de **serveurs** qui consomment énormément d'énergie.

IV. L'obsolescence et la surpollution

• **L'obsolescence** est le fait pour un produit d'être dépassé, et donc de perdre une partie de sa valeur d'usage en raison des évolutions techniques ou de la mode, même s'il est en parfait état de fonctionnement.

• Les magasins d'occasion et les forums « cafés bricoleurs » permettent de lutter contre ces obsolescences, en rachetant à bas prix, en réparant ou en « redesignant » ces objets.

• L'obsolescence programmée, pratiquée par nombre de fabricants (*qui changent, par exemple, les connexions de rechargement, les compatibilités d'applications...* pour réduire délibérément la durée de vie d'un produit), est devenue un délit en France depuis 2015.